



Initiative populaire fédérale «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976
sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale
sur la vérification des listes de signatures déposées le 26 octobre 2023
à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Pour une Suisse qui s'engage
(initiative service citoyen)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 107 871 signatures déposées, 107 613 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: Initiative Service Citoyen, case postale 349, 8042 Zurich.

20 novembre 2023

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ RS 161.1

² FF 2022 973

Initiative populaire fédérale «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)»

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	15 999	57
Berne	7 487	17
Lucerne	1 874	1
Uri	105	0
Schwyz	324	0
Obwald	98	0
Nidwald	96	0
Glaris	100	0
Zoug	470	0
Fribourg	6 956	7
Soleure	927	4
Bâle-Ville	2 605	0
Bâle-Campagne	1 222	39
Schaffhouse	574	2
Appenzell Rhodes-Ext.	205	0
Appenzell Rhodes-Int.	32	0
Saint-Gall	1 176	0
Grisons	443	0
Argovie	2 794	4
Thurgovie	825	1
Tessin	2 798	33
Vaud	27 857	66
Valais	3 938	14
Neuchâtel	5 767	7
Genève	22 114	0
Jura	827	6
Suisse	107 613	258